DAPV - APV 13

Thématique : Accompagnement public : démarches administratives

Dernière mise à jour : 19/10/2026

Fiche en ligne : https://annuaire.autismeinfoservice.fr/accompagnement-public-demarches-administratives/dapv-apv-13

Coordonnées

Téléphone
07 88 72 38 25

Email
contact13@dapvpaca.fr

Site web
https://www.parcours-handicap13.fr/reseaux/dapv-13/

Informations de la fiche

Antenne
Territoires d'intervention :

Est, Étang de Berre, Marseille Nord, Marseille Sud, Pays d'Aix, Pays d'Arles

Zone concernée

- Provence-Alpes-Côte d'Azur

Informations complémentaires
Les dispositifs APV répondent à un double défi : d'une part, permettre de renforcer l'autodétermination, avec pour principes d'action le libre choix, l'exercice du pouvoir de décider et d'agir des personnes en situation de handicap, de leurs familles et de leurs aidants. D'autre part, renforcer les conditions pour que les parcours de vie soient construits selon les demandes des familles, et non seulement selon l'offre disponible.

Il s'appuie sur un nouveau métier : l'Assistant·e aux Projet et Parcours de Vie (APPV). Son rôle est de soutenir les familles pour qu'elles expérimentent et trouvent les solutions qui leur conviennent le mieux ; et de faciliter la mobilisation de ressources dans l'environnement proche de la personne dans le droit commun et/ou le droit spécialisé.

Situé à Aubagne, le dispositif APV 13 est un dispositif de proximité gratuit et d'accueil inconditionnel, mobilisable par les familles concernées par le handicap, quels que soient l'âge et le type de handicap. Le premier contact est à l'initiative des familles ; les rencontres se déroulent sur un lieu au choix de la famille : à domicile, à l'extérieur ou dans les locaux du dispositif.